

Elle est plus éveillée que jamais. Aux prises avec la hausse du coût de la vie, elle vit dans l'anxiété et dans l'attente de résultats concrets de la part de l'administration actuelle.

• (10.20 p.m.)

Comment se fait-il que l'inflation soit créée sans que les administrateurs en soient avertis? A quoi ont servi les enquêtes royales et les commissions d'étude établies depuis 1960? N'a-t-on pas ordonné en 1961, la tenue de deux enquêtes, l'une sur la santé et l'autre sur la fiscalité? En 1962, on a décrété la tenue d'une enquête sur les banques et les finances et, en 1963, une autre sur le biculturalisme et le bilinguisme.

En 1964, on présenta à la Chambre le premier rapport du Conseil économique du Canada. Ne s'agissait-il pas de l'exposé des objectifs économiques du Canada pour la période de temps allant jusqu'à 1970?

Depuis 1965, à quoi ont servi les rapports de la Commission du tarif?

Depuis 1966, quelles mesures ont été prises à la suite de la présentation du rapport du comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit aux consommateurs?

Depuis 1967, de quels avantages ont bénéficié les consommateurs à l'occasion de l'établissement du ministère de la Consommation et des Corporations?

En 1968, les élections ne devaient-elles pas apporter le remède au malaise économique? Et l'on se souvient que les problèmes économiques n'étaient que le résultat de l'administration d'un gouvernement minoritaire, alors qu'il aurait fallu un gouvernement majoritaire pour rétablir l'équilibre. Où est cet équilibre que devait nous assurer le gouvernement actuel?

Que nous apportera, en 1970, la Commission des prix et des revenus, qui a été créée en 1969? Est-ce qu'elle expliquera pourquoi la population doit se serrer la ceinture, alors que le premier ministre augmente son indemnité? Étant donné que le très honorable premier ministre a déjà fait le trajet tant à pied qu'en «canot d'écorce» entre Montréal et la baie James, est-ce que la Commission lui recommandera de ne plus emprunter les avions du gouvernement?

La Commission des prix et des revenus révélera-t-elle que c'est la hausse des taxes et des impôts de toutes sortes qui a le plus contribué à la hausse du coût de la vie? Apprendra-t-elle au gouvernement qu'il est inutile de compter sur la coopération des ouvriers des petites entreprises qui ne touchent qu'un faible revenu et qu'il ne peut compter sur la coopération des syndicats pour enrayer la hausse du coût de la vie, puisque dans l'in-

dustrie lourde, où les syndicats sont en place, les salaires qu'ils ont réussi à assurer aux employés ne représentent que 6 p. 100 du produit fini?

La Commission fera-t-elle comprendre au gouvernement que les cultivateurs sont très mal payés, qu'il s'agisse de produits laitiers ou de blé?

Est-ce que la Commission fera état du fait que l'épicier, le grossiste et le laitier travaillent pour des fractions de cents et que sur chaque achat de cigarettes de \$19, la valeur du travail et du tabac ne représente que \$3, alors que \$16 représentent la taxe?

La Commission des prix et des revenus fera-t-elle savoir à la population que, sans les taxes et les impôts, l'essence se vendrait 4 cents le gallon?

Est-ce que les membres de la Commission des prix et des revenus seront assez honnêtes pour reconnaître qu'ils s'attaquent à des bandits imaginaires et que les voleurs ne sont pas ceux qu'on tente de leur faire trouver?

Considérant que, dans le système actuel, le gouvernement canadien est celui qui accapare la plus grande partie des profits, pouvons-nous espérer qu'il se produise prochainement une diminution des impôts?

Étant donné que le gouvernement américain a diminué, au mois de janvier dernier, le taux de sa taxe dite «vietnamienne» de 5 p. 100 et qu'une autre tranche de 5 p. 100 sera supprimée au mois de juin prochain, peut-on espérer que le gouvernement canadien agisse de la même manière, puisque le 9 février le premier ministre déclarait, et je cite:

La maîtrise de l'inflation constitue un défi pour le Canada tout autant que pour nos voisins et nos concurrents. Nous ne pouvons nous permettre de faire moins bien qu'eux.

Pour faire aussi bien que le gouvernement américain, à quelle partie des recettes fiscales seront appliquées les prochaines diminutions d'impôt? S'appliqueront-elles aux droits successoraux, à la taxe d'accise, à la taxe de vente de 12 p. 100 ou à l'impôt sur le revenu des particuliers? S'appliqueront-elles à l'impôt sur le revenu personnel de 4 p. 100, à la taxe de 3 p. 100, à celle de 2 p. 100, qualifiée de taxe de progrès social, ou encore à la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction?

Monsieur l'Orateur, on pose des questions chaque fois que l'on prélève de nouvelles taxes, et tous les Canadiens ont droit à une réponse.

L'hon. Herb Gray (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, le gouvernement désire aider les consommateurs et toute la population canadienne. C'est pourquoi il mène une lutte serrée en vue d'enrayer l'inflation, qui fait tort à tout le monde, particulièrement